



APPEL A PARRAINAGE

**pour soutenir
les enfants atteints du cancer
hospitalisés à l'hôpital universitaire
dit H.J.R.A. d'Ampefiloha
à Antananarivo (Madagascar)**

L'association **ANYMA** (AROVY NY MARARY "protégeons le malade") fait appel à votre générosité pour financer le traitement du cancer des enfants.

Pour la plupart, ils sont atteints du **Lymphome de Burkitt**, ou de **leucémie**. Ces maladies sont graves, mais elles ne sont pas complètement irréversibles. 95 % des cancers du Lymphome de Burkitt pourraient être complètement guéris à condition qu'ils soient traités à temps.

Votre parrainage viendra en complément de l'aide apportée par l'association "Groupe Franco Africain d'Oncologie Pédiatrique" (G.F.A.O.P.) pour chaque enfant.

Le coût total d'un traitement se monte à **750 €** votre don viendra en complément.

L'association vous propose de parrainer partiellement le traitement d'un enfant, pour **250 €** par an.

Vous avez la possibilité de régler votre participation de différentes façons :

- Un versement unique de 250 €
- Deux versements semestriels de 125 € soit 250 €
- Un versement tous les mois pendant 6 mois de 42 € soit 252 €
- Un versement mensuel pendant un an de 21 € soit 252 €

Remplissez le coupon ci-dessous et retournez le à :

Marie-Claude ESQUILLAN-HARRANG

Présidente

de l'Antenne ANYMA-MADA en France

28, rue de la Planchette

45750 SAINT PRYVÉ SAINT MESMIN

Courriel : mcesquil@orange.fr

Sites internet : www.ong-anyma.com - <http://anyma-mada.fr>

accompagné de votre don à l'ordre d'ANYMA. En cas de versement échelonnés, un virement sur le compte ANYMA est possible; il suffit de nous demander un relevé d'identité bancaire.

PARRAINAGE DES ENFANTS MALADES DE MADAGASCAR

M. / Mme

Adresse :

Souhaite(nt) parrainer enfant(s) malade(s) de Madagascar.

Soit € en : 1 versement – 2 versements – 6 versements – 12 versements ⁽¹⁾.

Un reçu vous sera fourni en retour.

(1) Rayer les mentions inutiles.